

AGENCE
ERASMUS+
FRANCE - EDUCATION & FORMATION

UNE AGENCE
AU SERVICE DU
PROGRAMME STAR
DE L'EUROPE !

AGENCE.ERASMUSPLUS.FR

- APPRENTIS
- SCOLAIRES
- ETUDIANTS
- FORMATEURS
- ADULTES

Actions Jean Monnet
« Enseignement et Recherche »
(Module, Chaire, Centre d'excellence)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Erasmus+

Bienvenue dans ce webinaire consacré aux Actions Jean Monnet (Module, Chaires et Centre d'excellence) de l'Appel à Propositions Erasmus+ 2021.

Cette session s'inscrit dans le cycle de webinaires « Prêts pour Erasmus+ 2021 » organisés par l'Agence nationale, et dont vous trouverez tous les détails sur le site web de l'Agence : agence.erasmusplus.fr

<https://agence.erasmusplus.fr/2021/03/25/webinaires-pretpour-erasmus>

Si vous êtes intéressés par les Actions Jean Monnet (Formation des enseignants et Réseaux d'Ecoles ou Organisme de la formation continue), nous vous invitons à revoir le webinaire dédié à ces activités, qui a été organisé par l'Agence Exécutive « Éducation et Culture » (EACEA). Il est en ligne sur leur site, à l'adresse suivante :

<https://webcast.ec.europa.eu/jean-monnet-teacher-training-online-launch-event>

Le contenu de ce document est sous licence Creative Commons Attribution 4,0 International.



BY: Le document peut être librement utilisé, à la condition de nous l'attribuer en citant notre nom.

NC: Ce document est restreint aux utilisations non commerciales.

SA: L'agence Erasmus+ France / Education Formation autorise les modifications aux documents. Dans le cas où vous effectuez une transformation ou une création à partir de ce document, vous devez diffuser le document modifié dans les mêmes conditions, la même licence avec laquelle le document original a été diffusé.



Le contenu de cette présentation est sous licence Creative Commons, merci de respecter les règles d'utilisation de ce document.

AVERTISSEMENT

Les informations présentées dans ce document sont valides à la date du 21 avril 2021.

Cette présentation n'engage aucunement la Commission européenne.

Les documents de référence sont en version anglaise.



Les informations présentées ici sont valides à la date du 21 avril 2021.

Cette présentation n'engage aucunement la Commission européenne.

Le Guide du programme Erasmus+ a été publié en version française, mais c'est la version anglaise qui fait foi.

SOMMAIRE

Les actions Jean Monnet

Les activités « Enseignement et Recherche »
Module, Chaire, Centre excellence

Objectifs

Description des actions

Règles de financement

Critères d'évaluation et processus de sélection

Appel à propositions 2021

Ressources

APPRENTIS
SCOLAIRES
ETUDIANTS
FORMATEURS
ADULTES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Erasmus+

ERASMUS+
FRANCE ÉDUCATION & FORMATION

Au cours de cette présentation, nous allons d'abord introduire les actions Jean Monnet dans leur globalité, avant d'entrer dans le détail des activités « Enseignement et Recherche ».

Nous vous expliquerons les objectifs et contexte de ces activités, la description de chacune d'elle, les règles de financement, et les critères d'évaluation et processus de sélection.

Nous terminerons par quelques informations sur l'appel à propositions 2021 et des ressources utiles pour construire votre candidature.

AGENCE ERASMUS+
FRANCE EDUCATION & YOUTH

UNE AGENCE
AU SERVICE DU
PROGRAMME STAR
DE L'EUROPE !

AGENCE ERASMUSPLUS FR

Les actions Jean Monnet

APPRENTIS
SCOLAIRES
ETUDIANTS
FORMATEURS
ADULTES

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

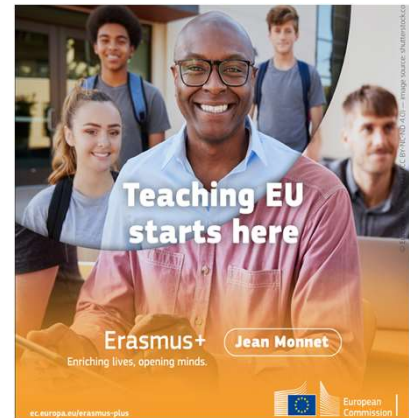
Erasmus+

AGENCE ERASMUS+
FRANCE EDUCATION & YOUTH

Je vais commencer par vous présenter les actions Jean Monnet et leur place et objectifs dans le programme Erasmus+ 2021-2027.

Actions Jean Monnet

- Créé en 1989, les actions Jean Monnet sont dédiées à l'enseignement, la recherche et la réflexion dans le domaine des études sur l'Union européenne dans le monde entier.
- C'est un réseau mondial :
87 pays
Plus de 1000 universités
Plus de 5000 projets
Plus de 1700 professeurs
+/- 265.000 étudiants chaque année
- Une action centralisée gérée par l'agence Exécutive « Education et Culture » .
- L'Agence Erasmus + France / Education Formation est le point de contact pour l'information et la promotion des actions Jean Monnet en France.



Créé en 1989, les actions Jean Monnet sont dédiées à l'enseignement, la recherche et la réflexion dans le domaine des études sur l'Union européenne dans le monde entier.

C'est donc un réseau mondial. Vous trouverez des chaires, des modules et des centres d'excellence Jean Monnet dans 87 pays impliquant plus de 1000 universités, plus de 1700 professeurs et +/- 265.000 étudiants chaque année

Il faut noter que c'est une action « dite » centralisée, c'est à dire gérée par l'agence Exécutive « Education et Culture » de la Commission européenne. L'Agence Erasmus+ France / Education Formation est le point de contact pour l'information et la promotion des actions Jean Monnet en France.

Erasmus+ 2021-2027



Depuis 2014, les actions Jean Monnet sont intégrées au programme Erasmus+. Vous les retrouvez donc également dans le programme Erasmus+ 2021-2027.

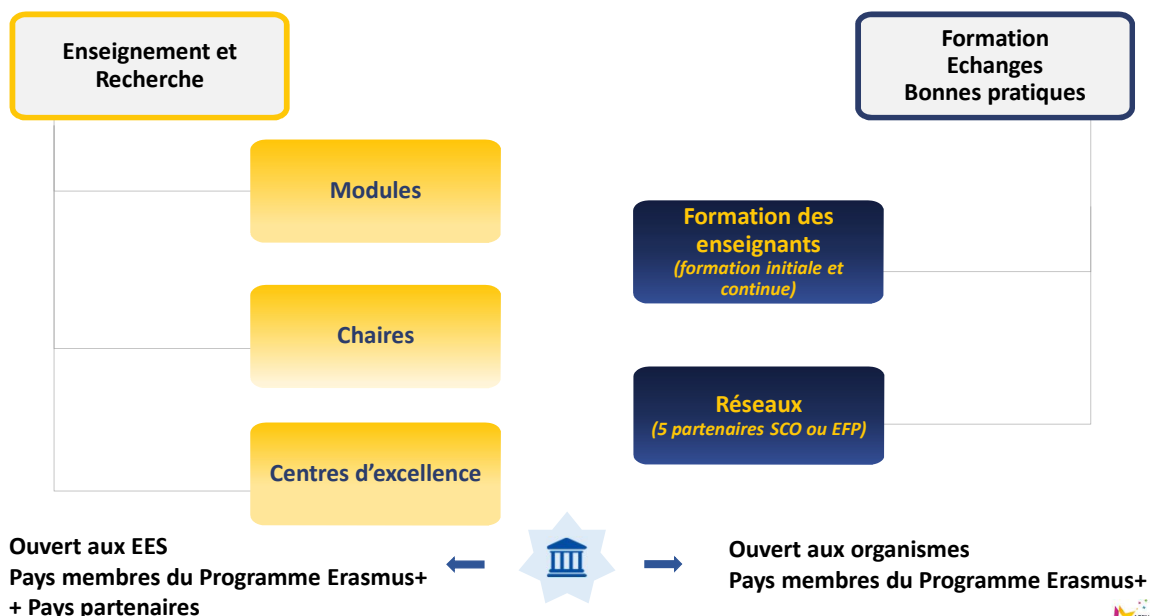
L'architecture du précédent programme Erasmus+ 2014-2020 ainsi que ses principaux instruments et mécanismes de mise en œuvre sont en grande partie maintenus, avec des améliorations et de nouvelles actions visant à accroître l'impact du programme Erasmus+ 2021-2027.

En termes de périmètre, le programme continue de couvrir tous les secteurs de l'éducation et de la formation ainsi que les secteurs du sport et de la jeunesse.

Pour l'enseignement supérieur, on retrouve les 3 actions-clés :

- l'action clé 1 relative à la mobilité des individus,
- l'action clé 2 pour les activités liées à la coopération (partenariat de coopération, d'innovation (alliances, CBHE), d'excellence (les masters conjoints Erasmus Mundus),
- l'action clé 3 relative au soutien à la réforme des politiques publiques
- et enfin les actions Jean Monnet.

Actions Jean Monnet 2021-2027



Dans le programme 2021-2027, il y a deux types d'activité Jean Monnet.

Actions dédiées à « l'Enseignement et la Recherche » dans les établissements d'enseignement supérieur des pays membres du Programme Erasmus+ et des pays Partenaires

Elles soutiennent donc l'enseignement et la recherche dans le domaine des études de l'Union européenne dans le monde entier.

Elles favorisent le dialogue entre le monde universitaire, la société civile, les acteurs de l'éducation et les décideurs pour promouvoir une citoyenneté européenne active.

Les actions suivantes peuvent bénéficier d'un soutien financier :

- Modules ;
- Chaires ;
- Centres d'excellence.

L'organisation qui souhaite se porter candidate doit être un établissement d'enseignement supérieur établi dans n'importe quel pays du monde.

Si l'établissement d'enseignement supérieur est établi dans un [pays participant au programme](#), il doit avoir conclu une [charte Erasmus pour l'enseignement supérieur](#).

Actions dédiées à la « Formation et Echanges de bonnes pratiques » : ouverte aux

organismes des pays membres du Programme Erasmus+

Elles ont pour objectif de développer les compétences des enseignants et de promouvoir une meilleure compréhension de l'Union européenne et du fonctionnement de ses institutions auprès des apprenants.

Les activités suivantes peuvent bénéficier d'un soutien financier :

- Formations des enseignants : les organismes de formation initiale et continue des enseignants renforceront leurs connaissances et compétences sur l'enseignement des questions européennes, et formeront ainsi des enseignants mieux équipés pour introduire des contenus européens dans leurs activités. Les établissements d'enseignement supérieur via les INSPE par exemple peuvent prétendre aussi à cette action.
- Réseaux d'établissements scolaires et/ou d'organisme de formation professionnelle : ils permettront l'échange de bonnes pratiques ainsi que l'expérience du co-enseignement avec leurs partenaires

Un webinaire sur les actions « Formation et Echanges de bonnes pratiques » a été organisé par l'Agence Exécutive « Éducation et Culture » (EACEA). Il est en ligne sur leur site, si vous voulez le visionner : <https://webcast.ec.europa.eu/jean-monnet-teacher-training-online-launch-event>

Objectifs 2021-2027

- Promouvoir une citoyenneté européenne active et ses valeurs
- Promouvoir une meilleure compréhension de l'UE et du fonctionnement de ses institutions auprès des jeunes
- Améliorer la qualité de la formation des enseignants sur les sujets relatifs à l'Union européenne
- Promouvoir l'excellence dans l'enseignement et la recherche sur les études européennes



Le programme Erasmus+ 2021 -2027 se donne notamment pour objectif de soutenir la participation active des citoyens européens à la vie démocratique et sociale de leurs institutions et de l'Union européenne, de renforcer la compréhension de l'UE dès leur plus jeune âge et de favoriser un sentiment d'appartenance à celle-ci.

Les actions Jean Monnet ont un rôle important à jouer pour atteindre ces objectifs.

Elles doivent permettre de

- Promouvoir une citoyenneté européenne active et ses valeurs
- Promouvoir une meilleure compréhension de l'UE et du fonctionnement de ses institutions auprès des jeunes
- Améliorer la qualité de la formation des enseignants sur les sujets relatifs à l'Union européenne
- Promouvoir l'excellence dans l'enseignement et la recherche sur les études européennes

AGENCE ERASMUS+
FRANCE EDUCATION & YOUTH

UNE AGENCE
AU SERVICE DU
PROGRAMME STAR
DE L'EUROPE !

AGENCE ERASMUSPLUS FR

Activités Enseignement et Recherche

Module, Chaire, Centre d'excellence

Objectifs

APPRENTIS
SCOLAIRES
ETUDIANTS
FORMATEURS
ADULTES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Erasmus+

AGENCE ERASMUS+
FRANCE EDUCATION & YOUTH

Entrons dans le cœur du sujet : les Activités « Enseignement et Recherche », c'est-à-dire les Modules, Chaires et Centres d'excellence Jean Monnet.

Objectifs

- Promouvoir l'excellence, au niveau mondial, de l'enseignement supérieur axé sur les études européennes
- Créer des liens entre les universitaires, les chercheurs et les responsables politiques européens
- Mettre l'accent sur l'étude et la recherche dans le domaine de l'intégration européenne et s'attacher à faire comprendre la place occupée par l'Europe à l'ère de la mondialisation
- S'adresser aux étudiants des départements où la perspective européenne n'est généralement pas développée
- S'adresser à un public plus large et diffuser les connaissances concernant l'UE dans la société au sens large (au-delà du monde universitaire et des publics spécialisés) pour rapprocher l'UE du public
- Servir de vecteur de la diplomatie publique à l'égard des pays partenaires, en promouvant les valeurs de l'UE



Sur les objectifs d'abord :

- Les actions Jean Monnet visent à promouvoir l'excellence, au niveau mondial, de l'enseignement supérieur axé sur les études européennes
- Créer des liens entre les universitaires, les chercheurs et les responsables politiques européens
- Mettre l'accent sur l'étude et la recherche dans le domaine de l'intégration européenne et s'attacher à faire comprendre la place occupée par l'Europe à l'ère de la mondialisation
- S'adresser aux étudiants des départements où la perspective européenne n'est généralement pas développée
- S'adresser à un public plus large et diffuser les connaissances concernant l'UE dans la société au sens large (au-delà du monde universitaire et des publics spécialisés) pour rapprocher l'UE du public
- Servir de vecteur de la diplomatie publique à l'égard des pays partenaires, en promouvant les valeurs de l'UE

Dans l'élaboration de votre projet, vous devrez veiller à répondre à l'un ou plusieurs de ces objectifs. Et c'est quelque chose qu'il faudra retranscrire et faire apparaître dans votre candidature.

Définition des « études européennes »

- Etude de l'Europe dans son ensemble, avec un accent particulier sur la dimension européenne, d'un point de vue interne mais aussi mondial
- Portée des études européennes peut varier, à condition que la perspective européenne soit explorée
 - Domaines « classiques » : Droit, Histoire, Economie et Sciences politiques
 - Tous sujets avec une composante d'enseignement/recherche/réflexion sur l'Union européenne
 - Précédents projets financés : [Plateforme des Résultats des Projets Erasmus+](#)



Par études européennes, on entend l'étude de l'Europe dans son ensemble, avec un accent particulier sur la dimension européenne, d'un point de vue interne mais aussi global.

La portée des études européennes peut varier, à condition que la perspective européenne soit explorée.

Il peut s'agir de domaines « classiques », comme par exemple : Droit, Histoire, Economie et Sciences politiques.

Il peut également s'agir de tous sujets avec une composante d'enseignement/recherche/réflexion sur l'Union européenne.

Surtout, nous vous invitons à consulter et explorer les projets qui ont déjà été financés sur la [Plateforme des Résultats des Projets Erasmus+](#), à la fois pour vous inspirer et pour identifier l'aspect novateur de votre projet.



 UNE AGENCE

 AU SERVICE DU

 PROGRAMME STAR

 DE L'EUROPE !

 AGENCE ERASMUSPLUS FR

Activités Enseignement et Recherche

Module, Chaire, Centre excellence

Description des actions

APPRENTIS
 SCOLAIRES
 ETUDIANTS
 FORMATEURS
 ADULTES






Nous allons maintenant vous présenter le contenu des actions ainsi que des exemples de projet.

Vous retrouvez les modalités détaillées dans le Guide Erasmus+ 2021 à partir de la page 294 de la version française.

Il est important d'en prendre connaissance.

Module Jean Monnet

Programme d'enseignement ou des cours dans le domaine des études européennes. Il peut s'agir de modules d'introduction à l'UE, de cours axés sur une discipline ou un aspect particulier des études européennes, ou d'une approche davantage pluridisciplinaire.

Qui ?	Durée	Contribution max. de l'UE	Cofinancement de l'UE	Type de coûts	Autre
1 EES, partout dans le monde	3 ans	30 000 €	75 %	Montant forfaitaire fixe	Minimum 40 heures d'enseignement par année académique Délivrés par un ou plusieurs enseignants

Quel format de cours ?

- Cours en présentiel ou distanciel
- En présentiel (= heures de contact direct) : cours magistraux, travaux dirigés, groupes de travail, séminaires
- Pas de cours ou de supervision individuels
- Programmes intensifs courts possibles (ex : *summer schools*)



Inclure des activités sensibilisation et d'éducation à l'UE pour la société au sens large et aux étudiants éloignés des études européennes.



Les modules Jean Monnet sont des **programmes d'enseignement ou des cours** dans le domaine des études européennes. Il peut s'agir de modules d'introduction à l'UE, de cours axés sur une discipline ou un aspect particulier des études européennes, ou d'une approche davantage pluridisciplinaire.

Quelles sont les conditions de cet appel à propositions ?

- La candidature doit être déposée par un EES, établi dans n'importe quel pays du monde
- La durée du projet est de 3 ans ...
- ... à raison d'un min. de 40h d'enseignement par année académique. Délivrés par un ou plusieurs enseignants
- La contribution de l'UE est de 30 000€ max. et consiste en un montant forfaitaire fixe
- Un cofinancement est exigé puisque la contribution de l'UE ne peut couvrir la totalité des frais liés au module Jean Monnet : le taux de cofinancement de l'UE est de 75%

Concrètement, quel format de cours pouvez-vous mettre en place ?

- Il peut s'agir de cours en présentiel ou distanciel
- Concernant les cours en présentiel (ce que l'on appelle les « heures de contact direct »), il peut s'agir de cours magistraux, travaux dirigés, groupes de travail, séminaires
- Les cours ou supervision individuels ne sont pas autorisés.

- En revanche, le programme d'enseignement peut prendre la forme de programmes intensifs courts, tels que des *summer schools*.

A noter également :

Le module Jean Monnet, comme les autres activités Jean Monnet Enseignement et Recherche, doit veiller à inclure des activités de sensibilisation et d'éducation pour faire connaître l'UE à la société au sens large ainsi qu'aux étudiants éloignés des études européennes.

Module doctoral Politiques européennes (UEPol)

AgroCampusOuest

Proposer aux doctorants une formation sur les réalités des politiques européennes dans tous les secteurs

Comprendre le fonctionnement de l'Union Européenne et du marché européen, dans lequel ils évolueront dans leur parcours professionnel

- ✓ Pluridisciplinaire, ouverts aux étudiants de toutes disciplines, ouvert au M2
- ✓ Conférences ouvertes au grand public en soirée, séminaire présentant, en fin de module, des travaux de recherche doctorale en cours portant sur l'Europe.



<https://ue-pol.agrocampus-ouest.fr/fr>

En exemple nous pouvons présenter un module sélectionné en 2018 : Le module doctoral Politiques européennes (UEPol)

Il a été monté en lien avec le GIS Europe de Rennes, groupement d'intérêt scientifique qui valorise les synergies entre chercheurs et enseignants chercheurs de droit, économie, gestion, science politique, sociologie, géographie ou histoire, sur la thématique de l'Union Européenne.

Le module doctoral Politiques européennes (UEPol), d'une durée d'une semaine, s'adresse à tous les doctorants, quelles que soient leur discipline et leur école doctorale d'affiliation. Il est également ouverts aux étudiants en master 2 des établissements partenaires du module.

Le module prévoit 44 heures d'enseignement au total. Chaque étudiant sera amené à suivre sur la semaine un menu de séquences d'enseignement complètes cumulant au moins 20h, les deux conférences publiques en soirée et le séminaire doctoral en fin de module. Cette formation est inscrite au [catalogue des formations doctorales validées par les écoles doctorales du collège de l'UBL](#).

Le module est Pluridisciplinaire. Les enseignements sont conçus pour être accessibles sans prérequis particulier en sciences sociales, et donc ouverts aux étudiants de toutes disciplines

Au-delà des séquences d'enseignements, le module UEPol prévoit deux conférences ouvertes au grand public en soirée, ainsi qu'un séminaire présentant, en fin de module, des travaux de recherche doctorale en cours portant sur l'Europe.

La labellisation Jean Monnet et le financement Erasmus+ permettent de proposer la gratuité de la formation pour les doctorants.

Chaire Jean Monnet 1/2

Poste d'enseignement avec une spécialisation dans les études de l'Union européenne. Occupé par un seul professeur – le titulaire de la Chaire –, celui-ci peut toutefois avoir une équipe pour soutenir et renforcer ses activités, y compris par des heures d'enseignement supplémentaires.

Qui ?	Durée	Contribution max. de l'UE	Cofinancement de l'UE	Types de coûts	Autre
1 EES, partout dans le monde	3 ans	50 000 €	75 %	Montant forfaitaire fixe	Minimum 90 heures d'enseignement par année académique

Quel format d'enseignement ?

- Cours en présentiel ou distanciel
- En présentiel (= heures de contact direct) : cours magistraux, travaux dirigés, groupes de travail, séminaires
- Pas de cours ou de supervision individuels



Les chaires Jean Monnet sont des **postes d'enseignement spécialisés dans les études de l'Union européenne**. Elles sont occupées par un seul professeur, qui assure les 90h d'enseignement par année académique. Toutefois, il peut être entouré d'une équipe pour soutenir et renforcer ses activités, y compris par des heures d'enseignement supplémentaires aux 90h minimum requises.

Quelles sont les conditions de cet appel à propositions ?

- La candidature doit être déposée par un EES, établi dans n'importe quel pays du monde
- La durée du projet est de 3 ans ...
- ... à raison d'un min. de 90h d'enseignement par année académique
- La contribution de l'UE est de 50 000€ max. et consiste en un montant forfaitaire fixe
- Un cofinancement est exigé puisque la contribution de l'UE ne peut couvrir la totalité des frais liés à la Chaire Jean Monnet : le taux de cofinancement de l'UE est de 75%

Concrètement, quel format d'enseignement pouvez-vous mettre en place ?

- Il peut s'agir de cours en présentiel ou distanciel
- Concernant les cours en présentiel (ce que l'on appelle les « heures de contact direct »), il peut s'agir de cours magistraux, travaux dirigés, groupes de travail, séminaires.
- Les cours ou supervision individuels ne sont pas autorisés.

Chaire Jean Monnet 2/2

A qui est ouvert le poste d'enseignement ?

- Professeur d'université
- Maître de conférences
- Le titulaire de la Chaire doit obligatoirement être un membre permanent du personnel de l'établissement



Inclure des activités sensibilisation et d'éducation à l'UE pour la société au sens large et aux étudiants éloignés des études européennes.



Qui peut être titulaire de la Chaire ?

En France, la Chaire est ouverte aussi bien aux professeurs d'universités qu'aux maîtres de conférences. Ils doivent toutefois être des membres permanents du personnel de l'établissement.

A noter également :

Le module Jean Monnet, comme les autres activités Jean Monnet Enseignement et Recherche, doit veiller à inclure des activités de sensibilisation et d'éducation pour faire connaître l'UE à la société au sens large ainsi qu'aux étudiants éloignés des études européennes.

Chaire « Appartenance à l'Union européenne » Université de Lille

Soutenir et internationaliser
la recherche

Renforcer et diversifier la
formation, notamment au
sein d'un nouveau master
de droit international et
européen



Améliorer la connaissance
de l'Union européenne par
le grand public.
Par exemple, le concours et
exposition en ligne «Hissez
haut les nouveaux drapeaux
de l'Union européenne ! »



Voici un exemple d'une Chaire Jean Monnet sélectionnée en 2019.

Thème : « L'appartenance à l'Union européenne », qu'elle concerne les États – une question particulièrement d'actualité à l'heure du Brexit –, les citoyens – avec le désamour que semblent ressentir les populations à l'égard du projet européen –, ou des zones frontalières comme la région lilloise.

Domaine : droit de l'Union européenne

Cette chaire permet à la fois de soutenir et d'internationaliser la recherche, de renforcer et de diversifier la formation (notamment au sein d'un nouveau master de droit international et européen).

Elle a aussi pour mission d'améliorer la connaissance de l'Union européenne par le grand public. En effet, dans le cadre de la Fête de l'Europe 2021, Interphaz Lille Métropole, avec le soutien de la Chaire Jean Monnet, a demandé aux étudiants de la promotion 2019-2020 de 1ère année de droit de l'Université de Lille, de créer des images de nouveaux drapeaux de l'Union européenne à partir d'un travail sur la symbolique et l'héraldique. Ce travail donne lieu à une exposition et à un concours, auquel vous pouvez participer en vous rendant sur la page dédiée du site de l'Université de Lille :
<https://hissezhaut-drapeaueuropeen2021.univ-lille.fr/projet-reglement-du-concours>

Centre d'excellence Jean Monnet

Centre de référence en matière de compétence et connaissance sur des sujets liés à l'Union européenne.
Structure qui rassemble expertise, compétences d'experts et ressources de haut niveau

Qui ?	Durée	Contribution max de l'UE	Cofinancement de l'UE	Types de coûts	Autre
1 EES, partout dans le monde	3 ans	100 000 €	80 %	Montant forfaitaire personnalisé	Un centre d'excellence par EES

Quels sont les objectifs ?

- Développer des synergies avec d'autres disciplines, traitant de sujets liés à l'Union européenne ou éloignées des études européennes
- Créer des activités transnationales conjointes
- Contribuer à ouvrir le thème de l'Union : étudiants éloignés du sujet, société civile



Pas nécessaire d'avoir été bénéficiaire d'une chaire ou un module pour candidater à un CEJM

Inclure des activités sensibilisation et d'éducation à l'UE pour la société au sens large et aux étudiants éloignés des études européennes.



Les centres d'excellence Jean Monnet sont des **centres de référence en matière de compétence et connaissance sur des sujets liés à l'Union européenne**.
Ils rassemblent l'expertise et les compétences d'experts de haut niveau.

Quelles sont les conditions de cet appel à propositions ?

- La candidature doit être déposée par un EES, établi dans n'importe quel pays du monde
- La durée du projet est de 3 ans ...
- La contribution de l'UE est de 100 000€ max. et consiste en un montant forfaitaire personnalisé
- Un cofinancement est exigé puisque la contribution de l'UE ne peut couvrir la totalité des frais liés au CEJM : le taux de cofinancement de l'UE est de 80%

Un CEJM s'engage à :

- Développer des synergies avec d'autres disciplines : celles traitant de sujets liés à l'Union européenne ou éloignées des études européennes
- Créer des activités transnationales : il s'agira de nouer des relations avec des établissements d'autres pays notamment du réseau international Jean Monnet
- Contribuer de manière décisive à établir des contacts avec les étudiants de facultés éloignées des sujets relatifs à l'UE, ainsi qu'avec les décideurs politiques, les fonctionnaires, la société civile organisée et le grand public.

Quelles activités sont attendus d'un CEJM ? Par exemple :

- organiser et coordonner les ressources humaines et documentaires
- diriger des activités de recherche (Recherche)
- élaborer des contenus et des outils : actualiser et compléter les cours d'enseignement actuels (Enseignement)
- enrichir le débat et les échanges d'expériences avec acteurs locaux (Réflexion) et à la société civile
- publication des résultats des activités de recherche (Diffusion)

A noter :

Pas besoin d'avoir une chaire ou un module pour candidater à un CEJM.

A noter également :

Le module Jean Monnet, comme les autres activités Jean Monnet Enseignement et Recherche, doit veiller à inclure des activités de sensibilisation et d'éducation pour faire connaître l'UE à la société au sens large ainsi qu'aux étudiants éloignés des études européennes.

Centre d'excellence Jean Monnet sur le développement durable - Polytech Clermont-Ferrand

Promouvoir l'excellence dans l'enseignement du développement durable dans les différentes écoles de l'UCA

Favoriser la participation de jeunes universitaires aux activités d'enseignement et de recherche sur des sujets européens liés au développement durable

Introduire de nouvelles méthodes scientifiques

Diffuser les connaissances scientifiques à destination des chercheurs

Ouvrir les étudiants à l'Europe, aux études européennes et aux défis posés par le développement durable



<https://erasme.uca.fr/>

En exemple, nous pouvons vous présenter le centre d'excellence porté par Polytech Clermont-Ferrand de l'université de Clermont-Ferrand sélectionné en 2018 qui prolonge l'expérience acquise dans un module Jean Monnet sur le même sujet.

Il s'agit d'une structure pluridisciplinaire mettant en commun des ressources scientifiques, humaines et de documentation pour les études et la recherche en matière de développement durable dans l'espace européen.

Ce centre a pour objectifs :

- Promouvoir l'excellence dans l'enseignement du développement durable dans les différentes écoles de l'UCA. Des ressources intégrant des entrées thématiques relevant du développement durable et de l'Europe sont proposées sous la forme de cours en présentiel, de cours à distance, de MOOC ou de cours intensifs (séminaires d'été)
- Favoriser la participation de jeunes universitaires aux activités d'enseignement et de recherche sur des sujets européens liés au développement durable. Seize experts de l'UCA et de ses écoles sont responsables de ces modules. Ils partageront leur expérience en binôme avec un jeune chercheur (doctorant ou post-doc), impulsant une dynamique en matière d'enseignement (création de nouveaux cours, développement de nouveaux

outils) et de recherche (ouverture de nouveaux champs, travail en équipe

- Introduire de nouvelles méthodes scientifiques (dynamiques des systèmes, System thinking, Interviews d'experts, modélisation participative, cercles de durabilité, prospective) et pédagogique (pédagogie critique, pleine conscience, café-débats, travail sur les représentations) afin de faire émerger des outils (analyse du cycle de vie, comptabilité matière-énergie, cartes de controverses) et des compétences à l'horizon 2050.

- Diffuser les connaissances scientifiques à destination des chercheurs (via l'organisation d'un colloque international annuel, deux prix Jean Monnet sont délivrés, l'un pour un chercheur(se) expérimenté(e), l'autre pour une jeune chercheuse, Prix Donella Meadows), de la société civile (café débats, table ronde thématique) et au sein des différents réseaux européens (réseau Yammer pour les modules, chaires, centres et réseau Jean Monnet)

- Ouvrir les étudiants à l'Europe, aux études européennes et aux défis posés par le développement durable (climat, biodiversité, pauvreté, inégalités...), via des journées événementielles (journée de l'Europe, semaine du développement durable), des stages (au sein d'ERASME et chez nos partenaires) et des informations pratiques pour la mobilité dans le cadre de formations en matière de développement durable.

The slide features a dark blue header on the left with the ERASMUS+ logo and the text: "UNE AGENCE AU SERVICE DU PROGRAMME STAR DE L'EUROPE ! AGENCE ERASMUSPLUS FR". Below this are two yellow squares. The main content area is white with a yellow horizontal line at the top. The title "Activités Enseignement et Recherche" is in blue, followed by "Module, Chaire, Centre excellence" in black. Below this, "Règles de financement" is written in a blue italicized font. At the bottom left, there are logos for the French Republic and Erasmus+. On the right, a vertical navigation bar has a yellow top section, a white middle section with a background image of a landscape, and a yellow bottom section. The white section lists categories: APPRENTIS, SCOLAIRES, ETUDIANTS, FORMATEURS, and ADULTES, each with a small colored icon.

AGENCE ERASMUSPLUS FR

UNE AGENCE AU SERVICE DU PROGRAMME STAR DE L'EUROPE !

AGENCE ERASMUSPLUS FR

Activités Enseignement et Recherche

Module, Chaire, Centre excellence

Règles de financement

APPRENTIS
SCOLAIRES
ETUDIANTS
FORMATEURS
ADULTES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Erasmus+

AGENCE ERASMUSPLUS FR

Quelques éléments sur les règles de financement

Contribution forfaitaire

■ Activités couvertes :

Frais de personnel, frais de voyage et séjour, frais d'équipement et de sous-traitance et autres frais (diffusion d'informations, publication, traduction).

	Contribution max de l'UE	Cofinancement de l'UE	Mode de calcul
Module	30 000€	75%	Montant prédéfini en fonction du pays d'origine du candidat et du nombre total d'heure délivré.
Chaire	50 000€	75%	Montant prédéfini en fonction du pays d'origine du candidat et du nombre total d'heure délivré.
Centre excellence	100 000€	80%	80% maximum du budget prévisionnel proposé par le candidat



Les actions Jean Monnet suivent un modèle de financement forfaitaire. Ce système de financement met l'accent sur les résultats plutôt que sur les intrants, privilégiant ainsi la qualité et le niveau de réalisation des objectifs.

Cette contribution forfaitaire couvre les frais de personnel, les frais de voyage et de séjour, les frais d'équipement et de sous-traitance ainsi que d'autres frais (diffusion d'informations, publication, traduction).

Pour les Module ou Chaire :

Le montant du cofinancement de 75% attribué par l'UE est prédéfini en fonction du pays d'origine du candidat et du nombre d'heure délivré.

Les tableaux indiquant ces montants forfaitaires uniques se trouvent à partir de la page 304 du Guide Erasmus+ 2021.

Par exemple, un module doit délivrer 40h minimum de cours par an soit 120h minimum sur la durée des 3 ans du projet.

Un module porté par un EES français

qui délivrera entre 120-150 heures de cours obtiendra une contribution de 26 000€

qui délivrera entre 151-180 heures de cours obtiendra une contribution de 30 000€

qui délivrera plus de 181 heures de cours obtiendra une contribution de 30 000€

Pour les Centre d'excellence : Le montant de la contribution forfaitaire personnalisée sera déterminé pour chaque projet sur la base du budget prévisionnel proposé par le candidat. Ce montant sera de maximum 100 000€ et correspondra au co-financement de 80% de l'UE.



Activités Enseignement et Recherche

Module, Chaire, Centre excellence

Critères d'évaluation et processus de sélection

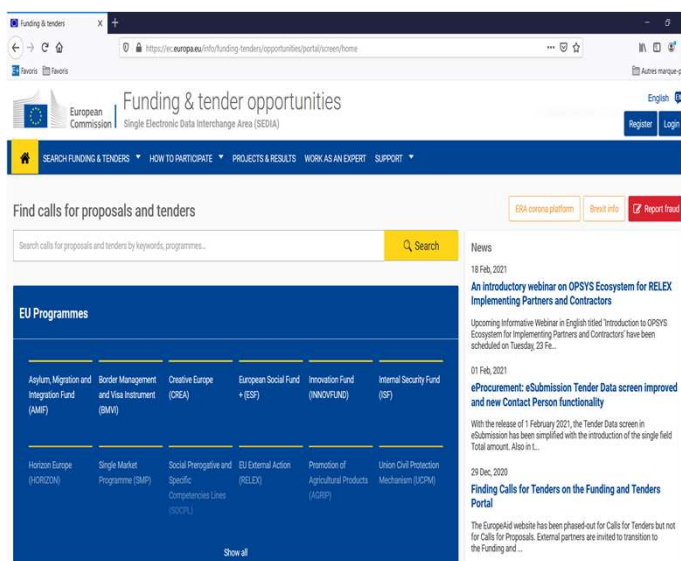


Nous allons maintenant aborder les critères d'évaluation et le processus de sélection des candidatures.

Candidature

Accès aux formulaires de candidature :

European Commission' Funding & Tender Opportunities Portal



<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home>

ERASMUS+
FRANCE - EDUCATION & RECHERCHE

Pour rappel, l'organisation qui souhaite se porter candidate doit être un établissement d'enseignement supérieur établi dans n'importe quel pays du monde.

Si l'établissement d'enseignement supérieur est établi dans un [pays participant au programme](#), il doit avoir conclu une [charte Erasmus pour l'enseignement supérieur](#).

Comment candidater à l'AP Jean Monnet Enseignement et Recherche ?

Vous devrez vous rendre sur la plateforme dite « European Commission's Funding & Tender Opportunities Portal ». Les appels à propositions centralisés et formulaires de candidature sont publiés sur ce site, et c'est donc là que vous remplirez tous les champs de votre candidature. Au jour de cet enregistrement, les formulaires de candidature aux activités Jean Monnet ne sont pas encore disponibles, mais devraient l'être dans les prochains jours.

Procédure évaluation

- Evaluation par des experts externes et indépendants
- 2 seuils à franchir pour être sélectionné :
 - au moins 70 points sur la note globale ;
 - au moins 15 points à chaque critère d'attribution
- En cas d'*ex aequo* pour les propositions relevant du même thème, la priorité sera donnée au projet ayant la note la plus élevée au critère « Pertinence du projet » puis au critère « Impact »



Pas de changement notable sur la procédure d'évaluation similaire à la majorité des projets E+.

Votre candidature est évaluée par des experts externes et indépendants.

Pour être sélectionnée, 2 seuils à franchir :

- Obtenir au moins 70 points sur la note globale
- Et au moins 15 points à chaque critère d'attribution

En cas d'*ex aequo* pour les propositions relevant du même thème, la priorité sera donnée au projet ayant la note la plus élevée au critère « Pertinence du projet » puis au critère « Impact ».

Critères évaluation 1/2

Pertinence du projet (max. 25 points)

- ✓ Répondre aux objectifs de l'activité concernée (Module, Chaire, Centre d'excellence)
- ✓ Atteindre le public cible de l'activité concernée

Qualité de la conception et de la mise en œuvre du projet (max. 25 points)

- ✓ Méthodologie : qualité, caractère novateur et faisabilité du projet ; viabilité de la méthodologie proposée
- ✓ Le programme de travail doit :
 - être présenté de manière claire, complète et cohérente ; une attention particulière portée au calendrier (planification appropriée des phases de préparation, mise en œuvre, évaluation, suivi et diffusion) ;
 - démontrer une cohérence entre les objectifs et activités du projet
- ✓ Stratégie de contrôle et d'évaluation
- ✓ Pour les Centre d'excellences : démontrer que les ressources allouées aux modules de travail sont conformes à leurs objectifs et à leurs résultats



Votre candidature sera évaluée selon 4 grands critères de sélection. Nous vous conseillons fortement d'aller lire le détail de ces critères dans le Guide du programme, puisqu'ils vont vous guider tout au long de la rédaction de votre candidature.

Voici ces 4 grands critères :

Pertinence du projet (max. 25 points) :

Cela implique, d'une part, de répondre aux objectifs de l'activité concernée et, d'autre part, d'atteindre le public cible de l'activité (Module, Chaire, Centre d'excellence). Pour le détail des attendus de chaque activité, se référer au Guide du programme, p. 298 à 303 de la version française.

Qualité de la conception et de la mise en œuvre du projet (max. 25 points) :

Méthodologie : qualité, caractère novateur et faisabilité du projet ; viabilité de la méthodologie proposée

Le programme de travail doit :

- être présenté de manière claire, complète et cohérente ; une attention particulière doit notamment être portée au calendrier (planification appropriée des phases de préparation, mise en œuvre, évaluation, suivi et diffusion) ;

- démontrer une cohérence entre les objectifs et activités du projet

Stratégie de contrôle et d'évaluation

Pour les Centre d'excellences, la candidature devra également démontrer que les ressources allouées aux modules de travail sont conformes à leurs objectifs et à leurs résultats

Critères évaluation 2/2

Qualité du partenariat et des modalités de coopération (max. 25 points)

- ✓ Pertinence et complémentarité du profil et de l'expertise du personnel impliqué dans les activités Jean Monnet (études européennes et thème spécifique abordé dans le projet)
- ✓ Critères spécifiques à chaque activité

Impact (max. 25 points)

- ✓ Impact attendu : effets durables sur les bénéficiaires directs et finaux des activités
- ✓ Diffusion et communication, des résultats des activités auprès des publics cibles
- ✓ Durabilité et pérennité des résultats et bénéfices



4 critères de sélection (suite) :

Qualité du partenariat et des modalités de coopération (max. 25 points) :

Pour toutes les activités : pertinence et complémentarité du profil et de l'expertise du personnel impliqué dans les activités (études européennes et thème spécifique abordé dans le projet)

Pour les Chaires Jean Monnet : excellent profil et expertise du titulaire de la Chaire dans les études européennes ; niveau d'expérience démontré dans la recherche sur des sujets liés à l'Union européenne

Pour les Centres d'excellence : qualité et valeur ajoutée des participants au CEJM ; modalités de la coopération au sein de l'EES et répartition des rôles ; engagement de l'établissement à développer et maintenir le Centre d'excellence

Impact (max. 25 points) :

Il est essentiel de bien travailler votre argumentaire sur ce point. C'est souvent sur ce critère que les projets perdaient des points dans la programmation 2014-2020.

Impact attendu : sur le long terme, le projet doit avoir des effets sur l'EES qui organise l'activité Jean Monnet, sur les étudiants et apprenants (ou, dans le cas des CEJM, sur les facultés/départements de l'EES) bénéficiant de l'activité, ainsi que sur toute autre organisation et/ou individu concerné au niveau local, régional, national et européen

Diffusion et communication : mesures appropriées et de qualité visant à diffuser les

résultats des activités vers les publics cibles, au sein de l'institution organisant les activités Jean Monnet mais aussi à l'extérieur

Durabilité et pérennité : la candidature doit prévoir des mesures et ressources adaptées afin que les résultats et bénéfices du projet perdurent après la clôture de celui-ci



Activités Enseignement et Recherche

Appel à propositions 2021

APPRENTIS
SCOLAIRES
ETUDIANTS
FORMATEURS
ADULTES



A suivre, quelques informations plus spécifiques sur l'appel à propositions 2021.

Appel à proposition 2021

- **Budget**

Modules, Chaires, Centres d'excellence : 10 000 000€

Formations des enseignants : 4 000 000€

Réseaux d'écoles et/ou d'organismes de la formation professionnelle : 2 000 000€

- **Date limite de candidature**

Date limite de candidature : *2 juin 2021 à 17h* (heure de Bruxelles).

Pour l'Appel 2021, les budgets sont les suivants :

- Modules, Chaires, Centres d'excellence : 10 000 000€

- Formations des enseignants : 4 000 000€

- Réseaux d'écoles et/ou d'organisme de formation professionnelle : 2 000

000€

Date limite de candidature : *2 juin 2021 à 17h* (heure de Bruxelles).



Activités Enseignement et Recherche



Ressources





Ressources

- Plus d'informations :



- Pour vous inspirer :



Recueil de projets - Enseignement supérieur et coopérations internationales



Groupe Facebook Jean Monnet



Plateforme des résultats de projets Erasmus+

Vous pouvez vous appuyer sur les ressources que nous mettons à votre disposition sur la nouvelle plateforme MonprojetErasmus+ accessible par ce lien

<https://monprojet.erasmusplus.fr/> :

Accès au Guide Erasmus+ 2021

Accès à une fiche dédiée aux actions Jean Monnet (description, lien dossier candidature, ressources) : <https://monprojet.erasmusplus.fr/actions-jean-monnet>

Surtout nous vous invitons à vous inspirer des précédents projets financés et d'identifier l'aspect novateur de votre projet en consultant :

- la [Plateforme des Résultats des Projets Erasmus+](#)
- Recueil de projets - Enseignement supérieur et coopérations internationales
- Groupe Facebook Jean Monnet des projets en cours



Si vous avez encore des questions

- **Session Questions/Réponses :**

Posez vos questions dans le formulaire dédié

Réponses en ligne le 13 mai

- **Contacts**

L'Action Jean Monnet est centralisée. Elle est gérée par l'Agence Exécutive « Education et Culture » (EACEA).

Informations supplémentaires, ou questions spécifiques sur la procédure de candidature :

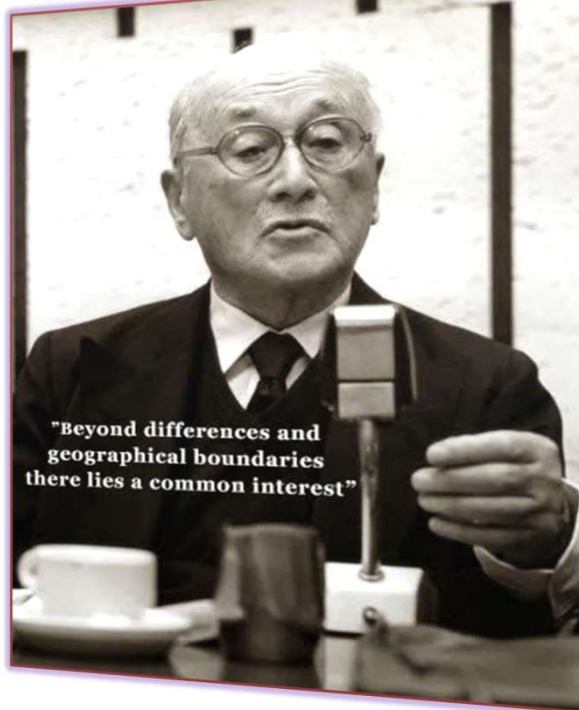
EACEA-AJM@ec.europa.eu

A l'issue de cette présentation, si des questions demeurent

Nous vous invitons à les poser dans le formulaires typeform accessible dès à présent en dessous de cette vidéo

Nous répondrons à ces questions lors de sessions de Q/R avec nos collègues de l'Agence Exécutive Education et Culture (EACEA) le 13 mai.

Vous pouvez également contacter l'Agence Exécutive « Education et Culture » (EACEA) à l'adresse mail dédié.



Merci de votre attention et nous vous quittons sur une citation inspirante de M. Jean MONNET.

« *Beyond differences and geographical boundaries there lies a common interest* »

